



REUNION PLENIERE ENTREPRENEURS DE L'AUXOIS

**Jeudi 21 février 2019
AMPHITRITE à MONTBARD**

Présents :

ABRIET Raphaël, MMA et Aqua Tek Montbard Plongée
ALGRET Frédérique, Bourgogne Repro
BONAFE Olivier, Concept Nature
BOUCHARD Thierry, Neotiss
CHAUMIEN Elodie, Atouts Flam
FROT Marc, Conseiller départemental du canton de Montbard
GAILLOT Franck, Enseigne et Lumière
GARCIA Camille, Web communication
GILLES Christophe, Kréastyl
GUEGAN Edwige, représentant Mme Loisier
GUYON Marie-France, MMA
HAAG Christelle, CCI21
JACQUET Jocelyne, Kréaplume, Présidente des Entrepreneurs de l'Auxois
JOBIC Véronique, Hôtel de la Côte-d'Or
LAISSUS Stéphane, Amphitrite
LEDDET Laurent, Atout Taxi
MARTINEZ Jessica, Id'ées Interim, représentant Mme Denoyelle
MERCIER Emeline et Mickaël, Direct Archives
PORTE Laurence, Maire de Montbard et Conseillère départementale
MUTTER Eric, Parc de l'Auxois
ORSET Francis, SOCA
PAUTRE Jean-Yves, RADP et Aqua Tek Montbard Plongée
SIMON Arnaud, Espace Menuiserie
TISSANDIER Matthieu, agence Tissandier
VIETTE Vincent, entreprise Viette

Excusés :

BOURGEOIT Joël, Sous-Préfet de l'arrondissement de Montbard
EAP-DUPIN Martine, Présidente de la CC Les Terres d'Aussois
LOISIER Anne-Catherine, Sénatrice de Côte-d'Or, représentée par Mme Guegan
MOLINOZ Patrick, Président de la COPAS et Président du PETER Auxois Morvan
PATRIAT François, Sénateur de Côte-d'Or
SAUVADET François, Président du Conseil Départemental de Côte-d'Or

BIGER Gwenaëlle, CAP HSE
COUDERC Jackie, Valinox Nucléaire
DENOYELLE Magali, Id'ées Interim représentée par Mme Martinez
HOUZEL Benoît, Benoît Systèmes
HUERTA Hélène et Thierry, Viel
KUBCZAK Christian, Neotiss représenté par M. Bouchard
LACROIX Sylvain, Greta 21
MOREL Xavier, ESAT
ORMANCEY Jean-Luc, scierie Ormancey
QUIN Hervé, Cosma Expert
PARISSE David, Métal Déployé
PERRETTE Sylvie, Guide conférencière
PURSELL Hannah, Hannah Elizabeth interior design
TABOUREAU Anne et Marilyne, Taboureau Tourisme
THEVENIN Agnès, Adecco

La Présidente remercie Monsieur LAISSUS, directeur du centre **aquatique**, et son équipe, d'accueillir la première réunion plénière de l'année 2019 à l'« AMPHITRITE », ainsi que Madame PORTE, Maire de Montbard, puisqu'il s'agit d'un équipement municipal.

Elle remercie également Raphaël ABRIET et le club de plongée de Montbard qui offrent ce soir des baptêmes de plongée.

La Présidente remercie de sa présence M. Marc FROT, Conseiller Départemental, ainsi que tous les participants.

Elle salue la présence de deux nouveaux adhérents aux Entrepreneurs de l'Auxois et leur souhaite la bienvenue au sein du Club :

- Mme Elodie CHAUMIEN, de la société ATOUTS FLAM spécialisée dans la vente, l'installation et l'entretien de poêles et cheminées, et située à Montbard,
- M. Vincent VIETTE, artisan plâtrier à Athie, et qui était déjà adhérent au club en 2016.

Elle présente les excuses d'élus locaux et d'adhérents du club (voir la liste ci-dessus)

La Présidente fait part du décès de Monsieur Robert BENOIT, fondateur de la société Benoît Systèmes située à Billy-les-Chanceaux. M. Benoît adhérait aux Entrepreneurs de l'Auxois depuis 5 ans. Tous les adhérents gardent en mémoire le souvenir d'un homme très doux, en recherche constante d'innovation, créatif et humaniste. Il avait accueilli une plénière du club en septembre 2016 au sein de son entreprise. Plusieurs adhérents ont assisté à ses obsèques pour lesquels une gerbe a été livrée au nom du club. C'est M. Benoît HOUZEL qui a repris la direction de la société et la Présidente espère qu'il participera à la vie du club avec la même fidélité que M. Benoît.

INFORMATIONS RELATIVES AU CLUB

La Présidente annonce le prochain rendez-vous du Club :

► La prochaine réunion plénière des Entrepreneurs de l'Auxois aura lieu le mercredi 20 mars au Pantographe à Venarey-Les Laumes à 18h30, et sera suivi d'un dîner au restaurant L'Esprit, face à la gare.

Le club souhaite faire découvrir à ses adhérents non seulement les entreprises locales, mais également les équipements publics structurants de l'Auxois Morvan : ce 21 février, avec la visite de l'Amphitrite, en mars, avec celle du Pantographe.

Ces infrastructures participent pleinement à la vie du territoire, et contribuent à son attractivité.

Les dirigeants locaux peuvent en être des utilisateurs tant à titre professionnel que privé.

Outre sa fonction d'équipement public de sports et de loisirs, le centre aquatique Amphitrite de Montbard est également un acteur économique local à part entière.

Employant 11 salariés, son organisation et son fonctionnement se rapprochent des entreprises.

Concernant les actualités du Club :

► La campagne de renouvellement des adhésions 2019 est en cours

L'appel à cotisation pour le renouvellement des adhésions 2019 a été adressé fin janvier : le montant de la cotisation reste inchangé à 85 €.

► Depuis le début de l'année, le club a participé à plusieurs évènements locaux, comme des cérémonies de vœux des collectivités, la présentation de la saison culturelle 2019 du Muséoparc, une réunion du Service Public de l'Emploi de Proximité.

La Présidente remercie les administrateurs qui la remplacent lorsque son agenda ne lui permet pas d'y participer.

► Le Club a organisé sa cérémonie de vœux le 31 janvier à la Brasserie du Marché à Montbard, réunissant une vingtaine d'adhérents. Le Bien Public a relayé cette rencontre dans un bel article.

► Le Club a tenu son premier Conseil d'Administration de l'année le 5 février dernier.

J2 décisions majeures prises à cette occasion, à savoir :

- Véronique JOBIC a pris en charge le pilotage de la commission « Ecole Entreprise », et travaillera en binôme avec Rémy Heyte qui demeure le référent du déploiement de la démarche des « Ambassadeurs Métiers de l'Auxois »
- La commission « Ressources Humaines » assurera un rôle de « veille informationnelle » sur les problématiques RH et sera relais d'information auprès des adhérents du club

La Présidente précise que trois évènements à portée économique se dérouleront prochainement en Auxois :

► Mercredi 6 mars à 18h : le collectif UNPACT - composé des présidents du Medef, de la CPME, de la CCI, de la CMA, et de l'U2P - organise une soirée d'échanges avec les dirigeants d'entreprises pour contribuer au Grand débat national.

Cette rencontre se tiendra à la Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine à Venarey-Les Laumes.

Concernant le Grand débat national, et pour répondre à la sollicitation de Madame la Députée, la Présidente rappelle que le club se charge de recueillir l'expression des contributions individuelles écrites des adhérents, par voie de mails ou de courriers, de les agréger et de les transmettre en l'état à Mme de Courson.

Un mail a été adressé à cet effet, auquel il convient de répondre avant le 15 mars prochain sur l'email de Christelle Haag.

► Vendredi 8 mars de 10h à 16h : Id'ées Interim et la mairie de Montbard organisent à l'Espace Paul Eluard à Montbard une manifestation dans le cadre de « La journée de la femme » permettant de réunir les publics et tous les acteurs sociaux mobilisables dans le cadre de la levée des freins à l'emploi et la sécurisation des parcours.

Il s'agit de faire le plein d'informations en rencontrant des interlocuteurs santé, formation, droits mais aussi prendre des conseils sur son image ou ses projets. (voir fichiers joints)

► Mardi 19 mars : l'Association Interprofessionnelle de la santé au Travail organise une formation gratuite sur le thème : « Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail ». Cette formation aura lieu de 9h à 12h dans les locaux de l'AIST, 6 rue d'Abrantès à Montbard. L'inscription est obligatoire (voir fichier joint)

► La consultation en cours par le GRETA pour recueillir auprès des adhérents leurs besoins de formations et si possible une évaluation de leurs besoins en recrutement pour les prochaines années, ceci pour la mise en place d'un programme de formation pour les trois années à venir avec le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté.

Un mail a été adressé à cet effet : il convient de répondre à Sylvain Lacroix avant le 12 mars.

La Présidente précise le déroulera de la soirée :

- Mme PORTE et M. LAISSUS présenteront le centre aquatique « Amphitrite »
- Une visite des installations avec une présentation du cycle de l'eau sera assurée par un collaborateur d'Engie
- Raphaël ABRIET présentera le club de plongée de Montbard
- La soirée se clôturera par des échanges autour du traditionnel verre de l'amitié et par les baptêmes de plongée pour les volontaires

PRESENTATION DU CENTRE AQUATIQUE « AMPHITRITE » PAR LAURENCE PORTE ET STEPHANE LAISSUS

Madame Laurence PORTE, Maire de Montbard, remercie le club des Entrepreneurs de l'Auxois d'avoir choisi le centre aquatique Amphitrite pour organiser sa réunion plénière. Elle contextualise le rôle de ce centre aquatique dans l'attractivité de l'Auxois Morvan. Le centre aquatique enregistre une fréquentation annuelle entre 110 000 et 120 000 entrées, preuve du rôle que joue cet équipement sur un large bassin de vie qui s'étend jusqu'à Avallon.

La ville de Montbard propose de nombreux équipements sportifs et culturels, dont le centre aquatique Amphitrite est le fleuron des équipements sportifs municipaux.

Depuis l'ouverture du centre en 2004, la ville a choisi d'en confier le fonctionnement par délégation de service public (DSP), dont le contrat vient d'être renouvelé avec le groupe S PASS. Ce choix de DSP est motivé par le besoin de recourir à de vrais professionnels de la gestion des équipements sportifs, et permet de bénéficier de toutes leurs compétences.

La commune fixe au délégataire une feuille de route sur la stratégie de positionnement de l'équipement, en l'occurrence, le loisir, tout en tenant compte de la natation scolaire et l'accueil des clubs C'est le délégataire qui porte le risque commercial. En contrepartie, la ville verse au délégataire une subvention d'équilibre annuelle de 550 000 €. Madame Porte insiste sur l'effort que représente cette lourde charge financière pour une ville de la taille de Montbard. Elle précise qu'après 14 ans de fonctionnement, c'est un équipement qui est arrivé à maturité et que des investissements seront inexorablement à prévoir à l'avenir, la question demeurant d'en trouver les moyens à la seule échelle communale.

Monsieur Stéphane LAISSUS, directeur du centre aquatique, remercie Jocelyne JACQUET, Laurence PORTE, la société ENGIE et Raphaël ABRIET de leur présence. Il précise que le centre aquatique accueille les Entrepreneurs de l'Auxois pour la première fois et s'en réjouit.

Monsieur LAISSUS annonce que de nombreux projets seront réalisés en 2019 : des travaux vont débuter en mars pour une livraison en juin. Il va s'agir de créer à l'extérieur un « espace caraïbes, farniente avec parasols et transats », ajouter des tables de pique niques et améliorer l'accueil du snack et installer une aire de jeu aquatique type « Splash Pad ». Cette plaine de jeux d'eau sera éphémère et évolutive pour permettre de proposer une nouvelle thématique d'une année à l'autre.

A l'intérieur, l'espace bien-être va également bénéficier d'investissements et proposer de nouvelles prestations grâce notamment à la création de deux zones.

La première zone appelée « scandinave » avec l'installation de deux saunas, l'un aux herbes, le deuxième vitré avec briques de sel, d'un coin repos avec meuble tisanerie et banc infrarouge.

La seconde zone appelée « orientale » avec la mise en place d'un hammam carrelé, d'une douche sensorielle, d'une fontaine à glace et d'un coin repos.

Une nouvelle prestation à destination des familles va être développée : il s'agira pour les parents désireux de pratiquer librement leur activité sur site de prendre en charge leurs enfants de 6 à 10 ans pendant 1h dans le cadre d'une animation spécifique assurée par les maîtres-nageurs.

L'objectif est d'atteindre 125 000 entrées annuelles.

A court terme, la ville de Montbard va engager un investissement sur la co-génération, installation de chaudières à condensation et le passage de l'éclairage en LED.

La visite des installations techniques du centre aquatique s'en suit avec le technicien d'ENGIE qui fournit les explications sur les différents espaces : les pompes bassin, les bombes de filtration pour le nettoyage de l'eau, le traitement de l'eau avec 4 surpresseurs chlore, le traitement de l'air (ventilation, régulation) grâce à une centrale d'air (équivalent au traitement de 1000 logements), les déambulations ont continué parmi les tuyauteries souterraines pour s'achever en-dessous du bassin construit dans l'ancien bassin.

Le délégataire est particulièrement attentif à la maîtrise des coûts d'exploitation : à cet effet, il a mis en place le système ELENA qui permet notamment une régulation du traitement de l'air à distance grâce à un système d'automatisation pointu, et a conduit à une amélioration très nette de la performance énergétique du centre aquatique.

PRESENTATION DU CLUB « AQUA TEK MONTBARD PLONGEE » PAR RAPHAEL ABRIET

Le club de plongée de Montbard (Aqua Tek Montbard Plongée – ATMP) a été créé en 2008 et est affilié à la FFESSM (Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins).

L'association compte actuellement 42 adhérents âgés de 8 à 70 ans et touchant une population plutôt masculine à 65%. La Fédération souhaite développer la pratique féminine et également junior.

La plongée est une activité réglementée par le code du sport avec la présence de moniteurs et d'encadrants pour la pratique de ce sport, qu'elle ait lieu en milieu artificiel (piscine) comme en milieu naturel (lac, mer, etc).

Ce sport permet le passage de nombreux diplômes allant du plongeur de bronze (8 ans minimum) jusqu'au niveau 3, en passant par la découverte (baptême) et des formations plus techniques (nitrox, étanche, sidemount, souterraine, etc ...).

Le club ATMP a effectué divers voyages en Égypte, Malte, Espagne, Maldives, îles Maurice, Djibouti, Mexique, Canaries, Italie) sur différents thèmes : épave, requins, souterraine, plongée dans les passes, etc. Les plongées ont essentiellement lieu en France : fosse de Dijon, divers lacs (Grosbois, Vouglans, Annecy), carrières, souterraine (Douix à Châtillon-sur-Seine, également dans le Lot) et en mer (Marseille, La Ciotat, Toulon, etc).

Contact : Raphaël ABRIET : 06.08.99.75.64

La soirée se poursuit par les baptêmes de plongée de 8 adhérents encadrés individuellement par les moniteurs du club, puis par des échanges conviviaux autour du traditionnel verre de l'amitié.